

La retraite ne se lit pas dans une boule de cristal. Elle se prépare !

Paris, le 6 novembre 2023

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire auquel cotisent chaque année 26 millions de salariés du privé, lance une campagne de communication digitale pour inciter les actifs, même les plus jeunes, à vérifier régulièrement leur carrière depuis leur espace personnel.

« Vérifier sa carrière est un réflexe à prendre, comme on vérifie le montant de ses impôts » recommande **Julien Cérioli, expert de la gestion de carrière à l'Agirc-Arrco**. « Et ce, d'autant plus si une personne a changé plusieurs fois d'entreprises, ou bien de statuts en passant par exemple de salarié à indépendant ou encore si elle a été expatriée ».

Pourquoi consulter son relevé de carrière ?

Le relevé de carrière récapitule les droits acquis depuis le début de sa carrière dans tous les régimes de retraite obligatoires (salariés ou non-salariés) de base et complémentaire auprès desquels une personne a cotisé. En cas d'anomalie détectée, l'assuré peut demander rectification auprès de sa caisse de retraite, dont les coordonnées figurent sur le relevé. A l'Agirc-Arrco, ce service est proposé à tout moment de sa carrière, sans minimum d'âge.

« La généralisation de la déclaration sociale nominative (DSN) établie chaque mois par l'employeur a permis d'améliorer la rapidité et la fiabilité des informations transmises aux organismes sociaux. Néanmoins, il est recommandé de vérifier régulièrement sa carrière, pour les périodes anciennes, ou pour s'assurer que des périodes de longue maladie ou de chômage, par exemple, sont bien reportées. Il est plus facile de visualiser des éventuelles corrections à apporter quand on vérifie tôt », explique Julien Cérioli. « C'est aussi du temps gagné pour plus tard. Un dossier de retraite dont la carrière est complètement renseignée sera traité plus rapidement ».

Pour les salariés du secteur privé, la consultation du relevé de carrière se fait depuis leur compte retraite sur le site internet de leur régime de base ou complémentaire www.agirc-arrco.fr, ou depuis l'application mobile « mon compte retraite ». Faciles d'utilisation, les services en ligne séduisent de plus en plus d'actifs. Plus de 9 millions de personnes disposent aujourd'hui d'un compte personnel sur le site Agirc-Arrco, soit près de 4 salariés du secteur privé sur 10, en progression de 14% par rapport à 2022.

Une campagne digitale du 6 au 26 novembre 2023

La campagne réalisée par l'agence Nouveau Western prend la forme d'un micro-trottoir, dans lequel des personnes sollicitées dans la rue pour une séance de voyance sont invitées en réalité à découvrir le service « ma carrière en un coup d'œil » depuis leur espace en ligne Agirc-Arrco. Elles découvrent avec surprise et intérêt le récapitulatif de leur carrière qui se présente à eux et partagent leurs réactions dans une ambiance décontractée : « On voit toute sa vie défiler » ; « j'en ai fait des jobs étudiants dis donc » ; « si je veux vraiment une carrière complète, j'ai intérêt à remplir toutes les cases rouges... ou bien épouser une personne riche... mais plus simple de remplir toutes les cases... » ; « je pense que (si) les personnes consultaient leur relevé de carrière plus régulièrement, (cela) leur permettrait

d'anticiper et voir comment changer une situation ». Après l'expérience, les personnes interrogées se sont dites, face caméra, plus à même de se projeter et de visualiser plus concrètement les étapes de préparation de leur future retraite.

Lancée du 6 au 26 novembre 2023 auprès d'un public âgé de 25 à 54 ans, la campagne sera diffusée sur les réseaux sociaux LinkedIn, Instagram, Facebook et TikTok, sur une sélection de sites internet grand public (Leboncoin, Mappy, Pages jaunes...) dont une soixantaine de sites de presse (RTL, L'Express, Femme Actuelle, Ouest France, Futurasciences...) ainsi qu'en ouverture de podcasts ou d'émissions de radio depuis les grandes plateformes et sites internet de radios nationales. Soit au total 2,4 millions de personnes cibles.

Liens vers les vidéos de la campagne digitale

https://youtu.be/L4iUdcFf_sk

<https://youtube.com/shorts/A3en7KfMqYc?feature=share>

Lien vers l'espace personnel du site Agirc-Arrco

<https://www.agirc-arrco.fr/mon-agirc-arrco-mon-espace-client>



A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 26 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime renouvelées tous les quatre ans ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94